

FINETHIQUE

POLITIQUE DE MECENAT

Version du 10/09/2024

Introduction :

Finethique, fidèle à ses valeurs d'éthique, de transparence et de responsabilité sociale, s'engage activement dans le soutien d'initiatives ayant un impact positif sur l'éducation, la protection de l'enfance et l'environnement.

Notre politique de mécénat reflète notre volonté de contribuer de manière concrète à un développement durable, à l'amélioration de l'accès à l'éducation pour les plus défavorisés, ainsi qu'à la protection des enfants en situation de vulnérabilité.

En cohérence avec nos engagements et nos domaines d'intervention prioritaires, nous allouons 1,5 % de notre chiffre d'affaires annuel à des actions de mécénat financier, de compétences ou en nature.

Le mécénat selon Finethique :

Le mécénat est défini comme "le soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général". Chez Finethique, notre mécénat se décline en trois formes :

1. Mécénat financier : L'entreprise soutient financièrement une organisation d'intérêt général pour l'aider à mener à bien ses projets.
2. Mécénat de compétences : L'entreprise met à disposition ses salariés pendant leur temps de travail pour accompagner une organisation d'intérêt général dans ses missions.
3. Mécénat en nature : L'entreprise offre gratuitement des produits ou des services à une organisation d'intérêt général, afin de l'aider dans la réalisation de ses objectifs.

Objectifs du mécénat :

Notre politique de mécénat vise à :

1. Encourager des projets en lien avec la protection de l'environnement et la promotion de la biodiversité.
2. Soutenir des initiatives favorisant l'éducation.
3. Agir pour la protection de l'enfance et le soutien aux familles en difficulté.

Part du chiffre d'affaires consacrée au mécénat :

Finethique consacre 1,5 % de son chiffre d'affaires annuel au mécénat, sous forme de soutien financier, de mécénat de compétences ou en nature. Ce pourcentage est alloué à des projets

ayant un impact social et environnemental fort, conformément à nos valeurs et nos domaines d'intervention prioritaires.

Critères d'éligibilité :

Pour être éligibles à notre soutien, les projets doivent répondre aux critères suivants :

- Être situés en Occitanie.
- Ne pas être client, prestataire ou fournisseur chez Finethique.
- Être en phase avec les valeurs de Finethique (éthique, transparence, développement durable).
- Avoir un impact mesurable sur les communautés locales ou globales.
- Privilégier les partenariats avec des organismes à but non lucratif (associations, fondations) ou des projets indépendants engagés dans des démarches responsables.
- Respecter les normes légales et éthiques en vigueur, notamment en matière de transparence et de gestion des fonds.

Participation des collaborateurs et des clients :

Nous permettons à nos collaborateurs-trices et à nos client-e-s de choisir les organismes de bienfaisance qui recevront les dons de notre entreprise. Ce modèle participatif renforce notre engagement envers les causes soutenues et permet une plus grande implication des parties prenantes dans nos initiatives de mécénat.

Domaines d'intervention prioritaires :

1. Environnement et Développement Durable : Soutien aux projets axés sur la préservation de la nature, la lutte contre le changement climatique, la gestion durable des ressources naturelles et la protection de la biodiversité.
2. Éducation : Financement d'initiatives visant à améliorer l'accès à l'éducation et la qualité des formations, en particulier auprès des populations défavorisées.
3. Protection de l'Enfance : Soutien aux projets de protection et de développement des enfants en situation de vulnérabilité, et initiatives favorisant l'accompagnement des familles en difficulté.

Processus de sélection :

Les projets sont évalués selon un processus rigoureux qui prend en compte :

- L'adéquation avec nos valeurs et objectifs.
- La capacité du projet à avoir un impact à long terme.
- La transparence des pratiques et la gestion responsable des fonds.
- Le potentiel de collaboration et d'effet multiplicateur avec d'autres initiatives ou acteurs.

Les candidatures peuvent être soumises tout au long de l'année via notre site web www.finethique.fr, avec une réponse sous trois mois. Chaque dossier sera étudié par notre comité de mécénat, composé de membres de la direction et de parties prenantes externes.

Engagement et suivi :

Nous nous engageons à suivre les projets que nous soutenons, en instaurant des rapports réguliers et en veillant à la bonne utilisation des fonds. Des audits peuvent être réalisés pour garantir la transparence et l'efficacité des actions financées.

Limites du mécénat :

Finethique ne soutient pas :

- Les projets à but lucratif ou en conflit avec nos valeurs.
- Les organisations politiques, religieuses ou discriminatoires.
- Les initiatives non conformes aux lois en vigueur, notamment en matière de droits de l'homme et de protection de l'environnement.

Conclusion :

À travers cette politique de mécénat, Finethique entend jouer un rôle actif dans la construction d'un futur plus juste, durable et inclusif. Nous croyons fermement que chaque action compte et que, par des partenariats solides, nous pouvons ensemble faire la différence.